Ordonnance collective

TITRE : A.1.45 AJUSTEMENT DE LA FUROSÉMIDE CHEZ LE PATIENT SUIVI POUR INSUFFISANCE CARDIAQUE		NUMÉRO : OC CSSSM INF-65
PROTOCOLE OU RÈGLES D'UTILISATION EN RÉFÉRENCE :	ENTRÉE EN VIGUEUR : 2011-06-15	RÉVISION :
	LE :	LE :

PROFESSIONNELS AUTORISÉS : INFIRMIÈRE CLINICIENNE DE LA CLINIQUE D'INSUFFISANCE CARDIAQUE DU CSSS DE MEMPHRÉMAGOG ET PHARMACIENS COMMUNAUTAIRES

CLIENTÈLE VISÉE : CLIENTÈLE INSCRITE A LA CLINIQUE D'INSUFFISANCE CARDIAQUE

ACTIVITÉS RÉSERVÉES: INFIRMIÈRE

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes, dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitorage et les ajustements du plan thérapeutique infirmier
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance
- Effectuer et ajuster les traitements médicaux selon une ordonnance
- Effectuer le suivi infirmier avec des personnes présentant des problèmes de santé complexe

ACTIVITÉS RÉSERVÉES: PHARMACIEN COMMUNAUTAIRE

- Surveiller la thérapie médicamenteuse

1. INDICATIONS :

Patient mesurant quotidiennement son poids et qui présente un gain pondéral >2.2kg (5lb) sans symptôme.

2. INTENTION THÉRAPEUTIQUE :

Déterminer, par l'histoire du patient, si le gain pondéral est dû à une surcharge liquidienne et si tel est le cas, ajuster la dose de furosémide afin que le poids du patient soit revenu à son poids normal.

3. LIMITES/RÉFÉRENCE AU MÉDECIN

- Patient qui en plus du gain de poids présente des symptômes physiques
- Patient qui présente toujours un gain de poids relatif à une surcharge après 72 heures sous dose temporaire
- Les résultats avec « valeurs paniques »

4. DIRECTIVES/RÉFÉRENCE AUX OUTILS CLINIQUES

4.1 INTERVENTION ET ÉVALUATION INFIRMIÈRE

- Évaluer l'état physique de la personne et le gain de poids
- Évaluer les contre-indications (voir section 3)

4.2 AJUSTER LA DOSE DE FUROSÉMIDE

DOSE DE FUROSÉMIDE PRESCRITE	DOSE TEMPORAIRE DE FUROSÉMIDE AD RETOUR AU POIDS NORMAL DU PATIENT OU POUR UN MAXIMUM DE 72HEURES
20 mg die	40 mg die
40 mg die	60 mg die
60 mg die	80 mg die
40mg am et 20 mg pm	40 mg bid
80 mg die	120 mg die
40 mg bid	80mg am et 40 mg pm
120 mg die	160 mg die ou 80 mg bid
160mg die	200 mg die ou 120 mg am et 80 mg pm

4.3 INITIER DES MESURES DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES

- 48 heures après le retour à la dose initiale, procéder aux prélèvements sanguins : créatinine, urée et potassium
- Aviser, si résultats anormaux, le médecin de garde pour la clinique d'insuffisance : Potassium > 5.3 ou <3, augmentation de la créatinine à + 20% et sodium < 130

4.4 COMPLÉTER LES INFORMATIONS DANS LE LOGICIEL VISION-C ET TRANSMETTRE L'INFORMATION AUX MÉDECINS TRAITANT

5 SOURCES :

Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Méthodes de soins infirmiers

APPROBATION :	SIGNATURE :	DATE :
PRÉSIDENT DU CMDP : DR YVES ARCAND		2011-06-15
CHEF DU DÉPARTEMENT DE PHARMACIE : ARMELLE APTER, PH.		
DSI OU AUTRES	11-07-21	
RÉVISION:	**SIGNATURE :**	**DATE :**
PRÉSIDENT DU CMDP : DR YVES ARCAND		
CHEF DU DÉPARTEMENT DE PHARMACIE : ARMELLE APTER, PH.		
DSI OU AUTRES		